

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 79 (2017)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Sécurité

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Certains semblent vouloir tenter le diable – une mauvaise pratique hélas fort répandue.

Photos: Ruedi Hunger

## Mieux vaut anticiper...

**L'agriculture occupe la troisième place dans la statistique du nombre d'accidents pour 1000 personnes employées à plein temps avec 140 cas. Moins de 20 % de ces accidents s'expliquent par une défaillance technique, mais l'erreur humaine reste de loin la première cause.**

**Ruedi Hunger**

En plus de coûter cher, les accidents peuvent être source de remords, parfois durables et lancinants, d'avoir infligé des dommages à autrui. Leur prévention est l'affaire de tous, de l'apprenti au patron, et ne peut être déléguée. Les accidents ne sont pas des événements qui « se produisent », ils ont des causes sur lesquelles on peut agir en anticipant les risques, un point qui, en agriculture, revêt une importance toute particulière.

### Quelques exemples

Pour utiliser une machine dans de bonnes conditions de sécurité, il est important de la connaître à fond.

- Des personnes meurent ou sont blessées chaque année, écrasées par un tracteur qui bascule. Un tracteur est dix fois plus sûr s'il possède une structure de protection du conducteur. Il est fortement

déconseillé de monter sur un véhicule dépourvu d'une telle structure, un défaut qui pourrait en sous-entendre d'autres !

- On ne doit surtout pas sauter d'un transporteur qui se renverse s'il possède une structure de protection. Une personne consciente de la nécessité de rester à bord ne tentera pas de le quitter.
- Certains travaux s'accompagnent de l'enrassement des panneaux de signalisation et des feux. Un rien de temps suffit pour les nettoyer avant de rejoindre la route.
- Il en est de même des rétroviseurs. Les manœuvres pour tourner à gauche sont une importante cause d'accidents, d'où la nécessité de veiller à leur propreté et à leur réglage correct.
- Après avoir correctement sécurisé le véhicule, toujours retirer la clé de contact, même s'il est stationné à la ferme ou à

l'écart de la route. Cette mesure de prudence s'applique aussi aux travaux de maintenance.

- Les chargements de toutes natures doivent être correctement arrimés en utilisant exclusivement des sangles conformes et en bon état.
- Des accidents particulièrement graves peuvent se produire lorsqu'on tente de dépanner, ou simplement de graisser, une machine sans couper le moteur.
- Il est interdit de travailler sous une machine soulevée par un système hydraulique (relevage trois points), sous une benne ou une trémie basculante sans les avoir sécurisées par des chandelles ou d'autres dispositifs appropriés.
- Ne pas remplir une remorque mélan-geuse directement depuis une plate-forme surélevée ou à travers une trappe.
- Les chargeurs de ferme articulés étroits sont susceptibles de basculer. Monter des roues jumelles améliore leur stabilité.
- Les outils de tronçonnage, d'aiguisage et de soudage ne doivent pas être utilisés n'importe où. Ils sont notamment bannis des fosses à lisier et des ouvertures de fosses.
- Un silo fermé risque de présenter une concentration mortelle de gaz de fermentation. Il est donc important de bien l'aérer avant d'y pénétrer.

La liste pourrait être prolongée à l'infini, tant sont nombreux les dangers qui guettent le fermier imprudent. L'important est de toujours anticiper les risques et de ne surtout pas se voiler la face. ■



**Ne jamais intervenir sur une machine en marche !** Photo: Landpixel.de